



30/04/2024

Fonds de droit français

**G FUND OPPORTUNITIES
EUROPE**

RAPPORT ANNUEL

Sommaire

	Pages
1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	11
4. Certification du Commissaire aux Comptes	20
5. Comptes de l'exercice	24
6. Annexe(s)	58
Caractéristiques de l'OPC	59
Information SFDR	83

I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

06 septembre 2023

- Création d'une part OS (FR001400J846)
- Modification de la part O en OA
- Ajout des mécanismes des Swing price et Gates
- Passage des R/L en J+2
- Mise à jour de l'annexe SFDR
- MAJ des frais à fin avril

15 novembre 2023

- Passage du SRI de 5 à 4

2. RAPPORT DE GESTION

Mai 2023

En Europe, le MSCI Europe (DNR) a effacé la totalité de sa performance du mois d'avril et terminé le mois de mai à -2.50%, signant ainsi sa pire performance depuis le début de l'année. Toutefois, l'indice demeure proche de son plus haut historique atteint au cours du mois. Le recul du marché en fin de période a été freiné par la forte hausse de la technologie (+7,2% en Europe) dans le sillage des valeurs américaines (progression de 5,8% du Nasdaq avec un bond de 21% pour les semiconducteurs). La ruée vers les valeurs technologiques liées à l'Intelligence Artificielle a largement profité aux valeurs de croissance, entraînant une surperformance du MSCI Growth de +2.90% par rapport au MSCI Value sur le mois. En Europe, la production manufacturière enregistre son repli le plus important depuis 6 mois avec une économie techniquement en récession pour l'Allemagne, pouvant entraîner l'ensemble de la Zone Euro avec elle. Les déceptions sur la vigueur de la reprise économique post-covid en Chine ont renforcé les inquiétudes quant aux exportations et aux perspectives de croissance de la Zone Euro. Les chiffres d'inflation ressortent en baisse pour la France et pour l'Allemagne sur le mois mais le marché continue d'anticiper des hausses de taux pour la BCE jusqu'à la fin de l'année. L'écart de taux entre le 2 ans américain et le 2 ans allemand se creuse et passe de +1,26% à +1,68%, principalement tiré par une hausse des taux américains.

La baisse du Brent (-7.3% à \$72.70 le baril) a pesé sur le secteur de l'énergie qui affiche une nette sous performance sur le mois et repasse en territoire négatif depuis le début de l'année, pesant sur la performance du fonds. Globalement les valeurs défensives, notamment les télécoms et l'agroalimentaire, largement représentées dans le portefeuille, sous-performent et impactent négativement la performance du fonds. En revanche, notre absence d'exposition aux secteurs de l'immobilier et de la consommation discrétionnaire a contribué positivement.

Les principaux mouvements dans le fonds sur le mois de mai se sont portés sur l'allègement de titres « self help » au profit de titres défensifs. Ainsi, nous avons vendu nos positions en Carrefour et ADP (+19% et +14% respectivement depuis le début de l'année). Tout en maintenant une forte surpondération du secteur bancaire (+9%), nous avons effectué des allègements sur les positions BCP et Alpha Services (en hausse depuis le début de l'année de plus de 40%). Nous avons renforcé la partie défensive dans la continuité du mois d'avril et avons complété les lignes Enel et Sanofi. La sous-exposition du fonds a été maintenue à un peu plus de 10% du portefeuille.

Juin 2023

Même si la BCE a continué de relever ses taux de 25pbs au mois de juin, portant le taux de refinancement à 4%, les investisseurs anticipent la fin prochaine du resserrement monétaire par les banques centrales des pays développés. Le MSCI Europe (DNR) a grimpé de 2,4% sur le mois et revient sur son plus haut annuel à +11%. Le mois de juin est caractérisé par une hausse du marché des actions en Europe comme aux Etats-Unis avec une volatilité extrêmement faible (VIX à 13,76 sur les niveaux de fin 2019). En Europe, le MSCI Value a surperformé le MSCI Growth de 2,7% sur la période, réduisant l'écart en faveur du style croissance à un peu plus de 5% depuis le début de l'année. La surperformance de l'Eurozone par rapport à l'Europe s'est poursuivie (+ 4,2% depuis le 1^{er} janvier). Le marché a principalement été tiré par les secteurs cycliques comme la distribution ou l'automobile malgré la publication d'indicateurs d'activité de nouveau en recul au mois de juin, notamment la composante industrielle. Le PMI du secteur manufacturier ressort à 43,6 et celui des services s'affaiblit à 52,4. Malgré la multiplication des révisions à la baisse des prévisions de résultats, le secteur chimique a fini le mois en hausse. Le secteur technologique a continué de progresser grâce aux valeurs des semiconducteurs avec notamment STMicroelectronics en hausse de +12,3%. Les secteurs « value » défensifs ont sousperformé avec les secteurs télécoms et pharmaceutique en léger recul.

Malgré la surperformance des « value » cycliques par rapport aux « value » défensives, le fonds a surperformé sur le mois. S'il a été pénalisé par la sous-exposition à certains secteurs cycliques comme l'automobile (pas de valeurs dans le fonds) ou les matériaux de construction (position modeste en Saint-Gobain), il a bénéficié de son exposition bancaire avec une nette surperformance des banques italiennes (Unicredit +18,7% et Intesa SanPaolo +11,3%). La sélection de titres a été déterminante dans l'explication de la performance du fonds. Ainsi, outre STM, HTO (+9,7%), principal opérateur télécom grec, et les parapétrolières Subsea (+20,6%) et Vallourec (+10,7%) ont contribué à la bonne tenue du fonds sur le mois.

Il n'y a pas eu de mouvements significatifs en juin. Un allègement modeste sur le titre Alpha Services a été opéré suite à la forte appréciation du titre (+50% depuis le début de l'année). Le fonds conserve un biais défensif tout en maintenant une forte surexposition au secteur bancaire (+9.1%) et au secteur de l'énergie (+7.8%). La sous exposition du fonds représente environ 10% du portefeuille.

Juillet 2023

Le MSCI Europe (DNR) affiche un nouveau record après avoir grimpé de plus de 4% sur le mois, portant la performance de l'indice à +13% depuis le début de l'année. Le mois de juillet a été caractérisé par le démarrage de la saison des publications pour le second trimestre et le premier semestre 2023 avec 60% des sociétés ayant déjà publiés pour le Stoxx 600 contre 50% pour le S&P 500. Les chiffres d'inflation sont ressortis en baisse en Europe et aux US tandis que le marché de l'emploi a de nouveau tenu. Ce contexte a été favorable au scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie et a donc profité au marché. Du côté des banques centrales, la FED a relevé ses taux d'intérêt de +25pbs à 5,25%-5,50% après une pause effectuée en juin et la BCE a remonté son taux de refinancement à 4,25%, soit une hausse de 25pbs également. Côté secteurs, l'immobilier affiche la meilleure performance sur le mois (+10%) tirée par le discours plus accommodant des banquiers centraux sur la trajectoire des taux d'intérêt. Le secteur des utilities a été le moins performant sur le mois (-1,7%) suivi des télécoms (-1,1%).

Le fonds surperforme son indice de référence sur le mois avec les meilleures contributions provenant du secteur de l'énergie (Vallourec +9,5% et Subsea +6,7%) et des bancaires (BCP +13,1% et Alpha Services +9%).

La sélection de titres a été particulièrement profitable sur les secteurs de l'industrie (Saint Gobain +10,3%) et des équipements de santé (Fresenius +12,4%). En revanche, le fonds a été pénalisé par sa sous-exposition au secteur des matériaux bien que la sélection de titres sur Anglo American (+7,3%) ait limité la contribution négative. Le secteur des télécoms a contribué négativement tout comme la poche de liquidités. Il n'y a pas eu de mouvements sur le mois de juillet mis à part la mise en place d'une position en Vonovia en début de mois à hauteur de 1,3% du fonds afin de s'exposer au secteur immobilier suite à la forte baisse du titre sur 2 ans (-70%).

Août 2023

Le MSCI Europe (DNR) a reculé de -2,4% sur le mois et a porté la performance de l'indice à +10,5% depuis le début de l'année. Le marché a été pénalisé par de faibles indicateurs d'activité en Europe. En effet, il s'agit de la sixième baisse consécutive de l'indice global avec une contraction qui n'a plus été seulement cantonnée au secteur manufacturier mais qui s'est également propagée à celui des services. Les chiffres d'inflation ont déçu le marché avec le CPI provisoire d'août qui est ressorti à +5,3% sur un an, un chiffre supérieur aux attentes (5,1%). Ces chiffres macro-économiques ont poussé les investisseurs à réduire leurs attentes sur une augmentation des taux de la BCE en septembre, qui n'est maintenant plus probabilisée qu'à 25% pour une hausse de +25pbs. Pourtant, aux US comme en Europe, les banquiers centraux ont réitéré leur intention de garder les taux élevés aussi longtemps que nécessaire pour s'assurer que l'inflation continue sa trajectoire vers la cible des 2%. Le mois d'août a également été caractérisé par la demande de mise en faillite du promoteur immobilier chinois Evergrande qui a affiché une perte de 83,1% après 17 mois de suspension de cotation. Country Garden a aussi été frappé par la crise immobilière en Chine et a été dans l'incapacité d'effectuer deux paiements d'intérêts sur sa dette en début de mois. Côté secteurs, l'énergie a affiché la meilleure performance sur le mois en Europe (+0,9%), porté par la progression du prix du baril de pétrole. Les cycliques et les titres fortement exposés à la Chine ont souffert avec le secteur des ressources de base qui a affiché un recul de 6,9% et celui des autos de 6,8%.

Le fonds a surperformé son indice de référence sur le mois avec la meilleure contribution provenant de la non-exposition aux valeurs du luxe (LVMH -7,7%, Hermès -5,7% et Kering -5,6%). Le secteur de l'énergie a contribué positivement (TotalEnergies +5,1% et Vallourec +4,2%) ainsi que la sélection de valeurs dans le secteur bancaire (Société Générale +6% et BCP +3,6% contre une performance du secteur à -3,4%). Le fonds a été pénalisé par le secteur des transports (Air France -10,6%) et celui de la pharmacie notamment à cause de la non-exposition à Novo Nordisk qui a affiché une performance de +17,2% sur le mois. La poche de liquidités a profité au fonds suite à la baisse des marchés. Comme le mois précédent, la sélection de titres a été particulièrement favorable sur les équipements de santé avec Fresenius qui a affiché une performance de +3,8% contre une performance de -3,4% pour le secteur.

Il n'y a pas eu de mouvements significatifs dans le fonds sur le mois d'août.

Septembre 2023

Le MSCI Europe (DNR) a reculé de 1,6% sur le mois et a ramené la progression de l'indice à +8,8% depuis le début de l'année. Le marché obligataire a été particulièrement mis sous pression sur le mois avec des taux qui ont continué de grimper en Europe comme aux Etats-Unis. Le 10 ans allemand a progressé de 36pbs à 2,84%, son plus haut depuis 12 ans, tandis que le 10 ans américain a grimpé de 47pbs à 4,57%. L'écart de rendement entre l'Italie et l'Allemagne est passé de 165pbs à fin août à 193pbs à fin septembre. La FED a voté pour une pause dans son cycle de resserrement monétaire tandis que la BCE a procédé à une nouvelle hausse de taux de 25pbs.

Dans ce contexte, les taux réels 10 ans ont continué leur progression et s'établissent à 2,33% en Europe contre 2,24% aux US à fin septembre. La Commission Européenne a abaissé ses prévisions de croissance en zone euro de +1,1% à 0,8%, pénalisant ainsi le scénario d'un atterrissage en douceur. Côté secteurs, l'énergie a de nouveau affiché la meilleure performance sur le mois en Europe (+5,3%). En effet, le prix du baril de pétrole a progressé de +12,1% sur le mois avec un pic à 95 dollars par baril, un plus haut depuis 10 mois alors que l'OPEP devrait prolonger la réduction de son offre jusqu'à la fin de l'année. Le secteur des voyages et loisirs a été pénalisé par la hausse du prix du baril et a reculé de 5,9% sur le mois. Le secteur de la consommation de produits et de services a été fortement impacté par la baisse des valeurs du luxe et a reculé de 7,4% sur le mois.

Le fonds a surperformé son indice de référence sur le mois avec la meilleure contribution provenant du secteur de l'énergie (TotalEnergies +8,6%, ENI +8,5%, Repsol +9,5%, Subsea +9,1% et BP +7,6%). A l'image du mois précédent, le fonds a profité de la non-exposition aux valeurs du luxe (LVMH -8,4%, Kering -12,6% et Hermès -9,0%). Le secteur bancaire a pénalisé le fonds avec les titres Société Générale et Alpha Services qui ont reculé respectivement de 12,1% et 19,1%. La sélection de titres a été profitable notamment dans le secteur des matériaux grâce à notre exposition aux mines (Anglo American +5,5% et Rio Tinto +4,9%) et dans le secteur de la pharmacie (GSK +6,1%, Novartis +4,1% et Sanofi +2,9%). La poche de liquidités a contribué positivement à la performance du fonds suite à la baisse des marchés sur le mois.

Le principal mouvement dans le fonds sur le mois de septembre a concerné la vente de la position en Nexi. Des allègements modestes ont été effectués sur des titres du secteur bancaire et de l'énergie suite à leur forte appréciation depuis le début de l'année (BCP +80%, Subsea +26%). Nous avons également diminué la position en Vonovia pour profiter de sa forte hausse depuis son acquisition.

Octobre 2023

Le MSCI Europe (DNR) a poursuivi sa baisse et a reculé de 3,6% sur le mois, ramenant la progression de l'indice à +4,9% depuis le début de l'année. Les tensions au Moyen-Orient, la volatilité sur le marché obligataire et des publications mitigées pour le troisième trimestre ont animé le marché. Les craintes concernant le conflit en Israël ont pour le moment été contenues avec le prix du baril de pétrole qui a terminé le mois en baisse de 7,3% à 81 dollars par baril. Du côté des banques centrales, la BCE a maintenu son taux d'intérêt des dépôts inchangé à 4% suite à la baisse de l'inflation sur le mois de septembre (+4,3%). La FED a rappelé que l'inflation était encore trop élevée et a réaffirmé son intention de la ramener à la cible des 2%. Les résultats des sociétés en Europe ont été accueillis sévèrement par le marché, à l'image de Worldline (-55%), Alstom (-43,6%) et Sanofi (-15,5%). Côté secteurs, seuls les Services Publics et les Médias ont affiché une performance positive de respectivement +0,60% et +0,55%. Le secteur qui a été le plus pénalisé a été celui de l'Automobile (-8,2%), entraîné à la baisse par une série de mauvaises publications et de craintes concernant la demande. Le secteur de la Distribution a reculé de 7,4% sur des craintes d'une inflation encore trop élevée et de la baisse des ventes au détail en Zone Euro à -2,1% contre un consensus à -1%.

Le fonds a surperformé son indice de référence sur le mois avec la meilleure contribution provenant du secteur bancaire (Alpha Services +12%, BCP +11,2%). Le secteur de l'alimentation et du tabac a également profité au fonds (Danone +7,4%, Anheuser-Busch +2,1% et Imperial Brands +4,6%). Le fonds a néanmoins été pénalisé par le secteur de l'industrie avec notamment Alstom qui a reculé de 43,6% sur le mois. Le secteur de la pharmacie a également contribué négativement avec les titres Sanofi et Merck qui ont reculé respectivement de 15,5% et 10%. A l'image du mois précédent, la poche de liquidités a contribué positivement à la performance du fonds compte tenu de la baisse des marchés actions. Suite à un rachat, l'ensemble des positions du fonds ont été allégées. Toutefois, la position en Vonovia a été totalement cédée, après des premiers allègements en septembre. Depuis, la constitution de la ligne en juin, le titre a en effet, fortement rebondi. Le poids des positions en Nokia, Alstom et Fresenius SE a été légèrement renforcé après leur forte baisse. Des allègements ont été réalisés sur BCP suite à la force appréciation du titre (plus de 100% de hausse depuis le début de l'année). Bien que les surexpositions pétrolières et bancaires aient contribué à la surperformance du fonds, le principal moteur a été l'ensemble aéronautique/compagnies aériennes (Airbus, Safran, IAG) qui a bénéficié (indépendamment des bons résultats du 3^{ème} trimestre) des perspectives à partir de 2023 dans un contexte d'offre contrainte. Le portefeuille a enregistré très peu de mouvements au cours du mois. Les quelques compléments de positions existantes ont été peu significatifs et correspondent essentiellement à l'investissement de petites souscriptions sur des titres dont les résultats ont été mal accueillis (Santander, Orange) ou qui ont affiché des replis récents (ABI, BCP).

Novembre 2023

Le MSCI Europe (DNR) a affiché une hausse de 6,5% sur le mois, portant la progression de l'indice à +11,7% depuis le début de l'année. Le marché a été marqué par le statut quo des banques centrales suite au ralentissement de l'inflation, ce qui a entraîné la baisse des taux 10 ans aux Etats-Unis de 60 pbs sur le mois pour les ramener à 4,3%. En Zone Euro, les chiffres d'inflation ont chuté à 2,4% en glissement annuel contre 2,8% estimé par le consensus, du fait, principalement, d'une baisse des prix de l'énergie, de l'alimentation et des services. La majorité des investisseurs attendent dorénavant des baisses de taux à partir d'avril en Europe et de mai aux Etats-Unis. Le pétrole a continué d'être sous pression et est passé de 81 à 76 dollars par baril fin novembre par crainte d'une offre excédentaire et d'un ralentissement de la demande des deux côtés de l'Atlantique. L'ensemble des secteurs a terminé dans le vert à l'exception de l'énergie qui a reculé de 0,2% sur le mois. L'immobilier a affiché une nette surperformance de +14,6%, suivant le rebond des obligations et porté par l'espoir que les banques centrales ne devraient pas augmenter davantage leurs taux d'intérêt. Le secteur de la technologie a progressé de 14,8% et celui de la distribution de 13,2%.

Le fonds a sous-performé son indice de référence sur le mois, compte tenu de son positionnement défensif et de la surperformance de la Technologie. La meilleure contribution a été celle du secteur bancaire avec Intesa Sanpaolo et Alpha Services en hausse respectivement de 13,6% et 10,6%. Le fonds a bénéficié de la sélection de valeurs dans les secteurs de l'alimentation et du tabac (Imperial Brands +9,6% et Anheuser-Busch +7,4%) et des services publics (EDP Renovaveis +10,3%, Enel +8,3% et Iberdrola +8,1%). La non-exposition au secteur des services financiers a pénalisé le fonds avec notamment Adyen qui a affiché une performance de +69% sur le mois. Enfin, le recul d'Alstom de 10,8%, après la révision de ses perspectives et l'annonce d'une possible augmentation de capital, a également pesé sur la performance du fonds.

De modestes ajustements ont été réalisés sur le mois de novembre. Alstom a été légèrement renforcé suite à la forte baisse du titre. L'exposition actions, renforcée en octobre, a été réduite avec un allègement sur les titres Publicis, IAG et Rio Tinto. Nous avons également réduit l'exposition bancaire à travers de petites ventes sur Caixabank, Alpha Services et BCP après leur forte appréciation.

Décembre 2023

Les marchés actions des pays développés ont poursuivi en décembre la forte progression entamée fin octobre avec une hausse du MSCI Europe (DNR) de 3,7 % (soit un peu plus de 10% sur deux mois). Le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie s'est renforcé par la publication de statistiques illustrant la poursuite de la décrue de l'inflation plus rapide qu'anticipé quelques mois auparavant. Ainsi, en Eurozone, l'inflation nominale est revenue à 2,4 %, niveau proche de l'objectif de la BCE, après avoir atteint un pic de 10,7 % fin 2022. Cette baisse est en partie due à la chute des prix de l'énergie depuis un an, le repli de l'inflation « core » à 3,6 % étant plus modéré. Les investisseurs anticipent dorénavant une forte détente des politiques monétaires de part et d'autre de l'Atlantique ce qui soutiendrait une reprise de l'activité économique. Ces prévisions se sont reflétées sur les marchés obligataires avec une forte détente des taux d'intérêt, notamment sur la partie longue de la courbe avec un Bund 10 ans en baisse de 42 pb sur le mois (près de 80 depuis fin octobre), à 2,04 % fin décembre.

Cet environnement plus positif a de nouveau été plus favorable aux valeurs de croissance et surtout aux secteurs cycliques à l'instar du Transport, de la Construction ou de l'Industrie qu'aux valeurs défensives. Ainsi, le secteur Télécoms termine le mois en légère baisse, tandis que celui de l'Alimentaire est resté stable. Compte tenu de son positionnement défensif, le fonds a sous-performé son indice de référence sur le mois. Il a également été pénalisé par la forte sous-performance de l'Energie, dans le sillage du recul du prix du pétrole. Le secteur bancaire a affiché une progression en ligne avec celle de l'indice, mais avec une dichotomie forte entre les banques d'Europe du Nord et celles d'Europe du Sud, beaucoup plus sensibles à l'évolution des taux courts. Ces dernières ont contribué très fortement à la performance du fonds en 2023 mais ont donc pesé sur la fin de l'année à l'image de BCP (-11 %) ou Caixa (-9,8 %).

Le positionnement défensif du fonds a été préservé et même légèrement renforcé avec l'augmentation du poids des secteurs Services Publics (Iberdrola, Enel), Agroalimentaire et Pharmaceutiques. Ainsi, une position en Roche a été introduite compte tenu du niveau de valorisation atteint par le groupe helvétique après une contreperformance de plus de 40% depuis septembre 2022. La surpondération sur le secteur bancaire a également été légèrement réduite comme au cours des mois précédents. Enfin, le titre IAG a été cédé après une hausse de plus de 30 % sur l'année.

Janvier 2024

Après le fort rebond des marchés actions au cours des deux derniers mois de 2023, une consolidation modérée a été enregistrée durant la première partie du mois de janvier 2024. Toutefois, la publication de statistiques économiques confortant le scénario d'un atterrissage en douceur de l'activité avec une poursuite de la décrue de l'inflation a permis un rebond des indices qui finissent le mois en hausse de part et d'autre de l'Atlantique (progression du MSCI Europe DNR de 1,57 %). Le redressement progressif des indicateurs d'activité, notamment aux Etats-Unis où la croissance économique du quatrième trimestre 2023 s'est révélée, une nouvelle fois, supérieure aux attentes, a provoqué une légère remontée des taux longs et une révision en baisse, encore modérée, des attentes de réduction des taux des banques centrales américaine et européenne en 2024.

La première partie du mois de janvier, avec une consolidation des indices, a été favorable aux secteurs plus défensifs au détriment des valeurs cycliques. En revanche, au cours de la seconde partie, du fait notamment de publications de résultats au-dessus des attentes, les valeurs de croissance ont surperformé (ASML + 17% depuis le 1^{er} janvier, SAP +15%). Aussi, après une nette surperformance en tout début d'année, le fonds a été rattrapé par le marché et finit le mois en ligne avec le MSCI EUROPE (mais en avance de près de 1,5% sur le MSCI EUROPE « Value »). Cette résistance du fonds dans un environnement peu favorable au style « value » a été permis par le comportement favorable de certains titres en portefeuille, à l'instar de Unicredit (+11%), Publicis (+11%), GSK (+9%), Imperial Brands (+9%) ou encore Nokia (+9%).

Le positionnement défensif du fonds a été préservé et peu de mouvements ont été enregistrés. Les plus significatifs ont concerné l'allègement de titres en forte progression ces derniers mois comme Novartis, Unicredit, Publicis, Safran ou Airbus. Compte tenu de la reprise de la demande des services pétroliers, de la valorisation du titre et des mesures mises en place pour redresser structurellement la rentabilité du groupe une première position a été constituée en Saipem.

Février 2024

Les marchés des actifs risqués ont poursuivi leur ascension en février 2024. Depuis fin octobre 2023, les actions européennes ont progressé de près de 15%. Les récentes publications de statistiques économiques confortent le scénario d'un atterrissage en douceur de l'activité, voire pour les Etats-Unis une absence totale de ralentissement cyclique. Les créations d'emplois demeurent importantes et la poursuite de la décrue de l'inflation conduit à une hausse du pouvoir d'achat des ménages tout en renforçant la confiance des investisseurs dans un scénario d'une politique monétaire moins restrictive. Soutenus par la résorption des stocks dans de nombreux secteurs, les indicateurs de l'activité industrielle, point faible des économies en 2023, se redressent progressivement. Les prévisions de croissance sont révisées peu à peu à la hausse pour 2024, sans que, pour le moment, les marchés s'inquiètent que les banques centrales n'aient pas obtenu l'objectif recherché par leur resserrement monétaire mis en place en 2022, c'est-à-dire une remontée du taux de chômage permettant une décrue des pressions salariales.

Dans cet environnement optimiste sur la conjoncture et la croissance bénéficiaire, le style « value » a fortement sous-performé (-2,14% pour le MSCI Europe Value contre le MSCI Europe), d'autant plus que globalement, les valeurs de croissance ont publié des résultats au-dessus des attentes. A l'opposé, parmi les secteurs « values », celui de l'agroalimentaire a été pénalisé par les annonces décevantes de Nestlé et d'Anheuser Bush et le secteur des services publics par la chute des prix de l'électricité. La sélection de titres dans l'assurance (Axa et Générali) et le rebond de Saipem (+26%), entrée dans le fonds en janvier, ont légèrement amorti ces tendances négatives.

Des rachats ont conduit à de nombreux mouvements sans influencer sur le positionnement défensif du fonds. Les mouvements les plus significatifs ont concerné des allègements sur des titres en forte progression depuis le début de l'année tels que Unicredit (+26%), Safran (+21%) GSK (+17%) ou Publicis (+16%).

Mars 2024

Au cours du mois de mars, le scénario d'une solide résilience économique s'est renforcé. Celui du « hard landing » avait été écarté depuis quelques temps. Celui du « soft landing » l'est également de plus en plus au profit de celui du « no landing », notamment aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, le consensus pour 2024 s'établit dorénavant autour d'une croissance économique de 3%. Toutefois, dans le reste du monde également les indicateurs peu à peu confirment que l'activité industrielle a passé le point bas alors que les services continuent de progresser. Ce regain d'optimisme sur l'activité conduit les investisseurs à anticiper un nombre réduit de baisses de taux des banques centrales (moins de 3 aujourd'hui contre 6 fin 2023 pour la Fed), d'autant plus que l'inflation sous-jacente recule moins vite qu'anticipé. Si les obligations d'Etat ont affiché au final de modestes évolutions au mois de mars, en revanche, les marchés actions ont enregistré de solides gains, notamment en Europe avec une progression de près de 4%. Les marchés ne s'inquiètent pas (encore ?) d'une progression trop solide de l'économie permettant une poursuite des créations d'emplois importantes et anticipent toujours une décrue de l'inflation et des taux mais à un rythme plus lent, soit un scénario idéal pour les actifs risqués.

Le renforcement de l'optimisme sur la conjoncture économique et la croissance bénéficiaire a conduit à un renforcement de l'attrait du style « value cyclique » qui avait fortement sous-performé en début d'année. A l'opposé, les valeurs de croissance et les secteurs « values défensives » (télécoms, pharmaceutiques) ont sous-performé. La forte surexposition du fonds sur les secteurs bancaire et énergie, renforcée par l'impact positif de la sélection de titres (Saipem +34%, Vallourec +22%, BNP +19%, Santander +18%, BCP +17%) a plus que compensé la contribution défavorable des valeurs défensives.

Des rachats ont conduit à de nombreux mouvements sans influencer sur le positionnement du fonds, avec une forte proportion de valeurs défensives mais également une importante exposition aux bancaires et à l'énergie. Les mouvements les plus significatifs ont concerné des allègements sur des titres en forte progression dans la banque et les services pétroliers et surtout la vente de la position en Nokia. La valorisation instantanée est certes très modérée mais les perspectives doivent de nouveau être revues en baisse pour 2024 et 2025, offrant peu de potentiel de réappréciation du titre à court terme.

Avril 2024

Au cours du mois d'avril, aux Etats-Unis, le scénario d'une solide résilience économique avec un recul plus limité de l'inflation s'est de nouveau renforcé. Dorénavant, le marché anticipe seulement une ou deux baisses des taux d'intérêt par la banque centrale américaine. En Europe, l'activité économique est plus modérée, mais là aussi, les indicateurs se redressent, notamment dans les services. Toutefois, le recul de l'industrie amène les investisseurs à attendre une politique monétaire plus agressive de la BCE. Aussi, si les taux des obligations d'Etat à 10 ans se sont nettement tendus de près de 40 centimes aux Etats-Unis, ceux de l'Eurozone n'ont progressé que d'un peu plus de 10 centimes. Dans ces conditions, le marché européen a mieux résisté au mois de mars, que le marché américain, avec une baisse de 0,9% contre 2,4% Outre-Atlantique.

L'indice MSCI « Value » (+ 0,8%) a légèrement surperformé l'indice général. Le fonds a enregistré une performance supérieure aux deux indices du fait de plusieurs facteurs. En premier lieu, il a bénéficié d'une nouvelle surperformance du secteur bancaire, favorisé par la perspective de taux d'intérêt plus élevés que ceux anticipés fin 2023 et par de bonnes publications, notamment par les banques d'Europe du Sud, très présentes dans le portefeuille (Caixa + 10% sur le mois). Ensuite, le renforcement de l'optimisme sur la conjoncture économique globale a conduit à une progression des secteurs amont, énergie et mines, tous les deux surpondérés au sein du fonds. De plus, les valeurs minières (Anglo American, + 35%, principale position minière dans le portefeuille, et Rio Tinto + 9%) ont bénéficié, outre de la poursuite de la hausse des prix, notamment du cuivre, de l'offre de BHP sur Anglo American. Enfin, le fonds est absent du secteur automobile, plus mauvaise performance sectorielle sur le mois (-6%), le marché intégrant progressivement la dégradation de l'environnement concurrentielle. Parmi les contributions négatives, après avoir fortement surperformé depuis 4 ans, Airbus (-9%) a été pénalisé par des résultats décevants au 1^{er} trimestre, sans que les perspectives annuelles soient remises en cause.

Des rachats ont conduit à de nombreux mouvements sans influencer sur le positionnement du fonds, avec une forte proportion de valeurs défensives mais également une exposition toujours importante aux bancaires et à l'énergie. Les mouvements les plus significatifs ont concerné des allègements sur des titres en forte progression dans la banque, l'énergie et sur Anglo American.

- Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - G Code Isin : FR0010890970
Performance 1 an : + 9,10% (12,46% y compris dividende).
- Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE – IC Code Isin : FR0010631275
Performance 1 an : + 11,18%.
- Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE – ID Code Isin : FR0011291178
Performance 1 an : + 8,92% (11,18% y compris dividende).
- Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE – M Code Isin : FR0010627869
Performance 1 an : + 11,75%.
- Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - N Code Isin : FR0010627851
Performance 1 an : + 10,80%.
- Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - OA Code Isin : FR0013073806
Performance 1 an : + 8,25 % (12,67% y compris dividende).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	62 054 536,58	73 060 016,76
TOTALENERGIES SE	575 876,43	13 453 422,50
SANOFI	929 786,56	8 991 141,39
NOVARTIS AG-REG	1 167 133,11	8 425 518,21
AIRBUS SE	443 126,24	8 388 946,29
VONOVIA SE	3 970 472,49	4 395 453,50
SAFRAN SA	315 689,88	8 048 721,14
BNP PARIBAS	362 155,05	7 394 761,04
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	350 756,28	7 162 162,06
UNICREDIT SPA	250 109,78	7 244 086,86

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 13 466 750,00

- o Change à terme :
- o Future : 13 466 750,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient **2 158 150,00** euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : **78,14%**.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

FRAIS DE GESTION VARIABLES

POUR LES PARTS IC,M,N,G,ID,OA ET R : 20% de la surperformance par rapport au MSCI EUROPE clôture (dividendes nets réinvestis). »

VL theorique

Part

C0 FR0010631275 G FD OPPOR EUROPE IC

C1 FR0010627869 G FD OPPOR EUROPE M

C2 FR0010627851 G FD OPPOR EUROPE N

C4 FR0013279759 G FD OPPOR EUROPE R

D0 FR0010890970 G FD OPPORT EUROPE G

D1 FR0011291178 G FD OPPOR EUROPE ID

D2 FR0013073806 G FD OPPOR EUROPE OA

D3 FR001400J846 G FD OPP EUROPE OS D

Pour les parts OSD : Néant

Principe général applicable aux frais de gestion variables de l'OPCVM :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport à l'indice MSCI Europe (dividendes nets réinvestis), depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé de l'OPCVM, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 20 % de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 20 % de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2023, 102.4 Mrds d'actifs dont 18% de FIA, 33% d'OPCVM et 49% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le Responsable de pôle de recherche
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales

- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation).

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM). Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristique environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

- o ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2023 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Seule une recommandation a été émise et adoptée par le Comité des Rémunérations ; Elle ne remet pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2023.

Masse salariale 2023	28 674 291 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2023</i>	<i>7 240 169 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2023 (3è tiers)</i>	<i>123 808 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2023 (2è tiers)</i>	<i>85 292 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2023 (1è tiers)</i>	<i>218 498 euros</i>

La Masse Salariale 2023 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2023 de l'ensemble du personnel Identifié	15 743 823 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	9 135 916 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	6 607 907 euros

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

G Fund Opportunities Europe

Exercice clos le 30 avril 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds G Fund Opportunities Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif G Fund Opportunities Europe constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

**YOUSSEF
BOUJANOUI**

Digitally signed by YOUSSEF
BOUJANOUI
DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI,
o=FR, ou=EY et ASSOCIES,
ou=0002 817723687,
email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Date: 2024.07.25 13:19:44 +02'00'

Youssef Boujanoui

5. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/04/2024 en EUR

ACTIF

	30/04/2024	28/04/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	101 618 279,62	338 539 163,44
Actions et valeurs assimilées	101 450 529,62	325 557 444,34
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	101 450 529,62	325 557 444,34
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		10 896 239,10
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		10 896 239,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	167 750,00	2 085 480,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	167 750,00	2 085 480,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	3 864 492,94	3 599 471,49
Opérations de change à terme de devises		
Autres	3 864 492,94	3 599 471,49
COMPTES FINANCIERS	380 747,93	2 003 554,91
Liquidités	380 747,93	2 003 554,91
TOTAL DE L'ACTIF	105 863 520,49	344 142 189,84

PASSIF

	30/04/2024	28/04/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	89 195 805,72	350 025 516,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	3 634 863,26	5 106 243,41
Report à nouveau (a)	114,31	224,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	5 626 996,05	-23 771 398,73
Résultat de l'exercice (a,b)	2 794 368,26	8 721 250,67
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	101 252 147,60	340 081 835,37
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		2 085 480,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		2 085 480,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		2 085 480,00
Autres opérations		
DETTES	1 345 618,38	1 967 236,77
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 345 618,38	1 967 236,77
COMPTES FINANCIERS	3 265 754,51	7 637,70
Concours bancaires courants	3 265 754,51	7 637,70
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	105 863 520,49	344 142 189,84

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/04/2024 en EUR

	30/04/2024	28/04/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0624	13 466 750,00	
EURO STOXX 50 0623		34 560 000,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/04/2024 en EUR

	30/04/2024	28/04/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	94 298,99	16 690,45
Produits sur actions et valeurs assimilées	8 572 293,83	6 371 091,33
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	8 666 592,82	6 387 781,78
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	11 621,91	6 999,80
Autres charges financières		
TOTAL (2)	11 621,91	6 999,80
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	8 654 970,91	6 380 781,98
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 352 471,39	1 883 274,75
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 302 499,52	4 497 507,23
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-3 508 131,26	4 223 743,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 794 368,26	8 721 250,67

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF :

Valeurs négociées dans la zone Euro :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Titres et actions d'OPC :

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours du jour publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (titres négociables à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

Opérations de gré à gré :

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles :

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Opérations de cessions temporaires de titres :

Le FCP n'a pas vocation à faire des opérations de cession temporaires de titres.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
 - o Swap de taux adossés ou non adossés
Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.
 - o Autres Swaps
Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons encaissés.

Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au DICI.

Parts G

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,40 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	20% de la surperformance par rapport au MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis)

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** Selon la complexité

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts IC et ID

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,50 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	20% de la surperformance par rapport au MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis)

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** Selon la complexité

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts M

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,00 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	20% de la surperformance par rapport au MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis)

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** Selon la complexité

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 2% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif**
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €*** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument****
Commission de surperformance	Actif net	20% de la surperformance par rapport au MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis)

* Dont 1,50 % de frais de gestion financière.

** Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Selon la complexité

**** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part OA :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	20% de la surperformance par rapport au MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis)

* Non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** Selon la complexité

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part OS :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** Selon la complexité

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts R :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,10 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	20% de la surperformance par rapport au MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis)

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** Selon la complexité

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « *variation quotidienne* » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport à l'indice MSCI Europe (dividendes nets réinvestis), depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé de l'OPCVM, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 20 % de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 20 % de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

Mécanisme de « *swing pricing* » :

Groupama Asset Management a choisi de mettre en place un mécanisme de *swing pricing*.

Le *swing pricing* est un mécanisme visant à réduire pour les porteurs détenant les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrant et/ou sortant. Son utilisation n'exonère pas la société de gestion de ses obligations en termes de meilleure exécution, de gestion de la liquidité, d'éligibilité des actifs et de valorisation des OPC. Hormis certains coûts administratifs mineurs pouvant être engendrés par la mise en place du dispositif, l'utilisation du *swing pricing* ne génère pas de coûts supplémentaires pour l'OPC : ce mécanisme se traduit uniquement par une répartition des coûts différente entre les porteurs.

La méthode du *swing pricing* permet d'ajuster la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment à l'aide d'un *swing factor*. Ce *swing factor* représente une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels l'OPC investit ainsi qu'éventuellement une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par l'OPC lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du *swing* de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sont propres à l'OPC et révisés par un comité « *swing Price* » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du *swing pricing*.

La société de gestion détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par la société de gestion pour chaque OPC (le « seuil de swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun seuil de swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

- 1) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPC se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la hausse à l'aide du « swing factor » ; et
- 2) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPC se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, de s'écarter de l'indicateur de référence de l'OPC)

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE IC	Capitalisation	Capitalisation
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE ID	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE N	Capitalisation	Capitalisation
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OA	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OS	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE R	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/04/2024 en EUR

	30/04/2024	28/04/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	340 081 835,37	126 020 916,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	50 482 803,48	241 957 163,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-302 056 352,22	-18 291 378,38
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	29 627 678,13	4 874 302,87
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-14 493 320,46	-13 973 511,87
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 757 804,44	714 381,53
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-6 903 245,00	-74 358,83
Frais de transactions	-591 044,54	-1 035 885,57
Différences de change	1 151 057,68	-1 217 379,73
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 463 158,70	17 762 050,60
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>11 783 373,44</i>	<i>14 246 532,14</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-14 246 532,14</i>	<i>3 515 518,46</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	2 166 922,50	-2 085 480,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>81 442,50</i>	<i>-2 085 480,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 085 480,00</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		-17 011 457,64
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-4 811 332,60	-2 055 035,17
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 302 499,52	4 497 507,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	101 252 147,60	340 081 835,37

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	13 466 750,00	13,30
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	13 466 750,00	13,30
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							380 747,93	0,38
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 265 754,51	3,23
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	380 747,93	0,38								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 265 754,51	3,23								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 NOK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	13 393 465,27	13,23	8 938 370,56	8,83	973 971,79	0,96		
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances							30 675,71	0,03
Comptes financiers	47 852,34	0,05	196 995,65	0,19	65 266,09	0,06	6 329,65	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	34 893,79	0,03	142 148,61	0,14				
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/04/2024
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	2 674 270,85
	Souscriptions à recevoir	12 397,28
	Dépôts de garantie en espèces	903 053,60
	Coupons et dividendes en espèces	274 771,21
TOTAL DES CRÉANCES		3 864 492,94
DETTES		
	Achats à règlement différé	177 042,40
	Rachats à payer	758 581,57
	Frais de gestion fixe	134 286,99
	Frais de gestion variable	275 707,42
TOTAL DES DETTES		1 345 618,38
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		2 518 874,56

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE G		
Parts souscrites durant l'exercice	46,7150	857 999,65
Parts rachetées durant l'exercice	-3,0500	-54 286,10
Solde net des souscriptions/rachats	43,6650	803 713,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	447,0130	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE IC		
Parts souscrites durant l'exercice	1 528,466000	4 171 797,20
Parts rachetées durant l'exercice	-19 549,307000	-55 697 563,84
Solde net des souscriptions/rachats	-18 020,841000	-51 525 766,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 838,095000	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE ID		
Parts souscrites durant l'exercice	19 135,668	3 372 567,79
Parts rachetées durant l'exercice	-33 081,171	-5 902 338,31
Solde net des souscriptions/rachats	-13 945,503	-2 529 770,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	44 315,622	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE N		
Parts souscrites durant l'exercice	29 671,82900	35 879 474,83
Parts rachetées durant l'exercice	-118 620,89600	-143 116 333,02
Solde net des souscriptions/rachats	-88 949,06700	-107 236 858,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 671,38500	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OA		
Parts souscrites durant l'exercice	487,000	4 312 540,84
Parts rachetées durant l'exercice	-10 076,546	-91 081 629,49
Solde net des souscriptions/rachats	-9 589,546	-86 769 088,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 446,827	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OS		
Parts souscrites durant l'exercice	0,001	10,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	0,001	10,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,001	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE R		
Parts souscrites durant l'exercice	200,000	100 000,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	200,000	100 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	200,000	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M		
Parts souscrites durant l'exercice	8 719,366000	1 788 413,17
Parts rachetées durant l'exercice	-28 550,256000	-6 204 201,46
Solde net des souscriptions/rachats	-19 830,890000	-4 415 788,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	111 217,141000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OA Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OS Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/04/2024
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 17 470,22 0,23
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 824 793,09 1,39
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 120 987,82 1,39
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 812 217,29 1,72
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OA Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 57 690,66 0,07
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OS Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE R Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 1 013,08 0,98
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 242 591,81 0,88

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/04/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/04/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/04/2024
Actions			2 158 150,00
	FR0000130809	SOCIETE GENERALE SA	2 158 150,00
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			2 158 150,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/04/2024	28/04/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	114,31	224,00
Résultat	2 794 368,26	8 721 250,67
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	2 794 482,57	8 721 474,67

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE G		
Affectation		
Distribution	280 871,68	218 045,90
Report à nouveau de l'exercice	1,05	0,74
Capitalisation		
Total	280 872,73	218 046,64
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	447,0130	403,3480
Distribution unitaire	628,33	540,59
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	25 162,92	7 005,29

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	440 428,28	1 283 184,11
Total	440 428,28	1 283 184,11

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE ID		
Affectation		
Distribution	187 011,92	213 818,33
Report à nouveau de l'exercice	315,60	134,52
Capitalisation		
Total	187 327,52	213 952,85
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	44 315,622	58 261,125
Distribution unitaire	4,22	3,67
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	25 004,28	10 158,54

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	90 415,16	1 786 826,21
Total	90 415,16	1 786 826,21

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OA		
Affectation		
Distribution	1 137 487,38	4 631 823,33
Report à nouveau de l'exercice	24,62	41,50
Capitalisation		
Total	1 137 512,00	4 631 864,83
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	3 446,827	13 036,373
Distribution unitaire	330,01	355,30
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	96 507,89	113 500,22

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OS		
Affectation		
Distribution	0,15	
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
Total	0,15	
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,001	
Distribution unitaire	150,00	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,03	

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 319,37	
Total	2 319,37	

	30/04/2024	28/04/2023
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	655 607,36	587 600,03
Total	655 607,36	587 600,03

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/04/2024	28/04/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3 634 863,26	5 106 243,41
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 626 996,05	-23 771 398,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	9 261 859,31	-18 665 155,32

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 302 812,98	1 643 897,06
Capitalisation		
Total	2 302 812,98	1 643 897,06

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 144 959,83	-4 074 636,27
Total	1 144 959,83	-4 074 636,27

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 292 969,57	2 383 530,64
Capitalisation		
Total	2 292 969,57	2 383 530,64

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	275 871,53	-6 855 520,19
Total	275 871,53	-6 855 520,19

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OA		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 845 414,31	
Capitalisation		-10 163 573,80
Total	1 845 414,31	-10 163 573,80

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OS		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,50	
Capitalisation		
Total	0,50	

	30/04/2024	28/04/2023
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 280,89	
Total	6 280,89	

	30/04/2024	28/04/2023
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 396 547,19	-1 598 852,76
Total	1 396 547,19	-1 598 852,76

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	26/02/2021	28/02/2022	29/04/2022	28/04/2023	30/04/2024
Actif net Global en EUR	52 563 377,52	117 244 687,81	126 020 916,68	340 081 835,37	101 252 147,60
Part G FUND OPPORTUNITÉS EUROPE G en EUR					
Actif net	10 135 646,59	13 153 538,84	6 070 891,56	7 175 930,48	8 676 210,61
Nombre de titres	669,0400	734,2500	342,9140	403,3480	447,0130
Valeur liquidative unitaire	15 149,53	17 914,25	17 703,83	17 790,91	19 409,30
+/- values nettes unitaire non distribuées		4 955,38	5 165,35	4 075,62	5 151,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,76				
Distribution unitaire sur résultat	175,16	367,03	156,43	540,59	628,33
Crédit d'impôt unitaire	25,20		23,20	17,50	(*)
Part G FUND OPPORTUNITÉS EUROPE IC en EUR					
Actif net	21 882 395,31	34 386 032,84	36 099 717,80	67 163 565,24	20 540 474,83
Nombre de titres	9 704,435000	12 869,975000	13 697,934000	24 858,936000	6 838,095000
Valeur liquidative unitaire	2 254,88	2 671,80	2 635,41	2 701,78	3 003,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,39	736,36	31,29	-163,91	167,43
Capitalisation unitaire sur résultat	8,50	31,70	18,36	51,61	64,40
Part G FUND OPPORTUNITÉS EUROPE ID en EUR					
Actif net	10 036 952,63	11 677 988,03	11 484 842,08	10 405 992,92	8 621 511,86
Nombre de titres	65 816,989	64 867,439	64 675,439	58 261,125	44 315,622
Valeur liquidative unitaire	152,49	180,02	177,57	178,60	194,54
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,05	49,77	51,88	40,91	51,74
Distribution unitaire sur résultat	0,59	2,14	1,24	3,67	4,22
Crédit d'impôt unitaire	0,223		0,159	0,225	(*)

	26/02/2021	28/02/2022	29/04/2022	28/04/2023	30/04/2024
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE N en EUR					
Actif net	177 080,16	7 176 441,64	7 551 951,29	112 628 250,72	4 946 470,97
Nombre de titres	173,23100	5 944,98000	6 346,07400	92 620,45200	3 671,38500
Valeur liquidative unitaire	1 022,21	1 207,14	1 190,01	1 216,01	1 347,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,59	333,43	14,13	-74,01	75,14
Capitalisation unitaire sur résultat	0,92	10,45	7,61	19,29	24,62
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OA en EUR					
Actif net	111,53	32 841 429,65	47 449 517,38	116 265 020,40	33 276 051,90
Nombre de titres	0,010	2 490,201	3 639,664	13 036,373	3 446,827
Valeur liquidative unitaire	11 153,00	13 188,26	13 036,78	8 918,50	9 654,11
Distribution unitaire sur +/- values nettes			3 836,26		
+/- values nettes unitaire non distribuées	12,00	3 681,66			535,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-779,63	
Distribution unitaire sur résultat	155,00	294,84	118,56	355,30	330,01
Crédit d'impôt unitaire			8,51	9,103	(*)
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OS en EUR					
Actif net					10,90
Nombre de titres					0,001
Valeur liquidative unitaire					10 900,00
+/- values nettes unitaire non distribuées					500,00
Distribution unitaire sur résultat					150,00
Crédit d'impôt unitaire					(*)

	26/02/2021	28/02/2022	29/04/2022	28/04/2023	30/04/2024
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE R en EUR					
Actif net					112 975,84
Nombre de titres					200,000
Valeur liquidative unitaire					564,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					31,40
Capitalisation unitaire sur résultat					11,59
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNIT E M en EUR					
Actif net	10 331 191,30	18 009 256,81	17 363 996,57	26 443 075,61	25 078 440,69
Nombre de titres	61 893,100000	90 623,100000	88 510,100000	131 048,031000	111 217,141000
Valeur liquidative unitaire	166,91	198,72	196,18	201,78	225,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,11	54,60	2,32	-12,20	12,55
Capitalisation unitaire sur résultat	1,30	3,25	1,52	4,48	5,89

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	140 000	3 008 600,00	2,97
FRESENIUS	EUR	55 000	1 538 350,00	1,52
MERCK KGA	EUR	10 000	1 489 500,00	1,48
TOTAL ALLEMAGNE			6 036 450,00	5,97
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	51 000	2 864 160,00	2,83
TOTAL BELGIQUE			2 864 160,00	2,83
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	440 000	2 012 120,00	1,98
CAIXABANK S.A.	EUR	410 000	2 030 320,00	2,01
IBERDROLA SA	EUR	260 000	2 992 600,00	2,96
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	136 000	993 480,00	0,98
REPSOL	EUR	96 000	1 413 600,00	1,39
TOTAL ESPAGNE			9 442 120,00	9,32
FRANCE				
AIR FRANCE KLM	EUR	155 000	1 493 890,00	1,47
ALSTOM	EUR	112 000	1 666 000,00	1,65
AXA	EUR	96 000	3 114 240,00	3,07
BNP PARIBAS	EUR	38 000	2 569 180,00	2,54
DANONE	EUR	34 000	1 994 440,00	1,97
ORANGE	EUR	240 000	2 502 000,00	2,47
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	17 500	1 817 375,00	1,79
SAFRAN SA	EUR	12 000	2 450 400,00	2,42
SAINT-GOBAIN	EUR	26 000	1 941 160,00	1,92
SANOFI	EUR	56 000	5 212 480,00	5,14
SOCIETE GENERALE SA	EUR	85 000	2 158 150,00	2,14
TOTALENERGIES SE	EUR	64 000	4 389 760,00	4,34
VALLOUREC	EUR	58 000	943 370,00	0,93
VINCI SA	EUR	20 000	2 205 000,00	2,18
TOTAL FRANCE			34 457 445,00	34,03
GRECE				
ALPHA SERVICES AND HOLDINGS	EUR	1 100 000	1 751 750,00	1,73
HELLENIC TELE (OTE)	EUR	95 000	1 356 600,00	1,34
TOTAL GRECE			3 108 350,00	3,07
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	142 000	3 251 800,00	3,21
ENEL SPA	EUR	405 000	2 503 305,00	2,47
ENI SPA	EUR	157 000	2 376 352,00	2,35
INTESA SANPAOLO	EUR	640 000	2 256 640,00	2,23
SAIPEM SPA	EUR	440 000	952 160,00	0,94
UNICREDIT SPA	EUR	60 000	2 074 800,00	2,05
TOTAL ITALIE			13 415 057,00	13,25

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
SUBSEA 7	NOK	64 000	973 971,79	0,97
TOTAL LUXEMBOURG			973 971,79	0,97
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	25 000	3 867 000,00	3,82
TOTAL PAYS-BAS			3 867 000,00	3,82
PORTUGAL				
BCP BCO	EUR	5 500 000	1 807 300,00	1,78
ELEC DE PORTUGAL	EUR	380 000	1 339 880,00	1,32
TOTAL PORTUGAL			3 147 180,00	3,10
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMERICAN	GBP	81 000	2 498 582,97	2,46
BP PLC	GBP	320 000	1 950 204,94	1,93
GSK PLC	GBP	260 000	5 094 039,11	5,03
IMPERIAL BRANDS PLC	GBP	108 000	2 312 659,56	2,28
RIO TINTO PLC	GBP	24 000	1 537 978,69	1,52
TOTAL ROYAUME-UNI			13 393 465,27	13,22
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	24 000	2 256 347,51	2,23
NOVARTIS AG-REG	CHF	56 000	5 084 939,33	5,02
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	7 100	1 597 083,72	1,58
STMICROELECTRONICS NV	EUR	48 000	1 806 960,00	1,79
TOTAL SUISSE			10 745 330,56	10,62
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			101 450 529,62	100,20
TOTAL Actions et valeurs assimilées			101 450 529,62	100,20
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0624	EUR	-275	81 442,50	0,08
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			81 442,50	0,08
TOTAL Engagements à terme fermes			81 442,50	0,08
TOTAL Instrument financier à terme			81 442,50	0,08
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	86 307,5	86 307,50	0,08
TOTAL Appel de marge			86 307,50	0,08
Créances			3 864 492,94	3,82
Dettes			-1 345 618,38	-1,33
Comptes financiers			-2 885 006,58	-2,85
Actif net			101 252 147,60	100,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE G	EUR	447,0130	19 409,30
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE ID	EUR	44 315,622	194,54
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OA	EUR	3 446,827	9 654,11
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OS	EUR	0,001	10 900,00
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE IC	EUR	6 838,095000	3 003,82
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M	EUR	111 217,141000	225,49
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE R	EUR	200,000	564,87
Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE N	EUR	3 671,38500	1 347,30

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	280 223,51	EUR	626,88	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	280 223,51	EUR	626,88	EUR

Décomposition du coupon : Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	186 568,77	EUR	4,21	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	186 568,77	EUR	4,21	EUR

Décomposition du coupon : Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OA

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 134 488,64	EUR	329,14	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1 134 488,64	EUR	329,14	EUR

Décomposition du coupon : Part G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OS

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,15	EUR	150,00	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	0,15	EUR	150,00	EUR

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND OPPORTUNITIES EUROPE

Part G (C/D - EUR) Code ISIN : FR0010890970

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 15 novembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement comprend au minimum 60% d'actions cotées au sein de l'Union Européenne avec une capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros. Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement comprenant les quatre étapes suivantes : • la détermination des valeurs éligibles ; • la sélection de valeurs par typologie ; • l'analyse fondamentale ; et • la construction de portefeuille. La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des potentiels de redressement s'appuyant sur des moteurs propres à chacune d'elles (« self-help »), d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays membres de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Pour un investissement de : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	1198 €	1044 €
	Rendement annuel moyen	-88,0 %	-36,4 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7988 €	8321 €
	Rendement annuel moyen	-20,1 %	-3,6 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	10231 €	12655 €
	Rendement annuel moyen	2,3 %	4,8 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	14283 €	15703 €
	Rendement annuel moyen	42,8 %	9,4 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	481 €	939 €
Incidence des coûts annuels*	4,8 %	1,8 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,6% avant déduction des coûts et de 4,8% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,51 % de la valeur de votre investissement par an.	51 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,34 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	34 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND OPPORTUNITIES EUROPE

Part IC (C - EUR) Code ISIN : FR0010631275

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 15 novembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement comprend au minimum 60% d'actions cotées au sein de l'Union Européenne avec une capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros. Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement comprenant les quatre étapes suivantes : • la détermination des valeurs éligibles ; • la sélection de valeurs par typologie ; • l'analyse fondamentale ; et • la construction de portefeuille. La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des potentiels de redressement s'appuyant sur des moteurs propres à chacune d'elles (« self-help »), d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays membres de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 5 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1322 €	1168 €
	Rendement annuel moyen	-86,8 %	-34,9 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8032 €	8039 €
	Rendement annuel moyen	-19,7 %	-4,3 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10254 €	12170 €
	Rendement annuel moyen	2,5 %	4,0 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14269 €	15079 €
	Rendement annuel moyen	42,7 %	8,6 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	450 €	1 405 €
Incidence des coûts annuels*	4,6 %	2,5 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,5% avant déduction des coûts et de 4,0% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,46 % de la valeur de votre investissement par an.	146 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,34 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	34 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010631275/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010631275/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND OPPORTUNITIES EUROPE

Part ID (D - EUR) Code ISIN : FR0011291178

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 15 novembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement comprend au minimum 60% d'actions cotées au sein de l'Union Européenne avec une capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros. Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement comprenant les quatre étapes suivantes : • la détermination des valeurs éligibles ; • la sélection de valeurs par typologie ; • l'analyse fondamentale ; et • la construction de portefeuille. La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des potentiels de redressement s'appuyant sur des moteurs propres à chacune d'elles (« self-help »), d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays membres de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 5 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1322 €	1168 €
	Rendement annuel moyen	-86,8 %	-34,9 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8034 €	8046 €
	Rendement annuel moyen	-19,7 %	-4,3 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10255 €	12180 €
	Rendement annuel moyen	2,6 %	4,0 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14271 €	15091 €
	Rendement annuel moyen	42,7 %	8,6 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	449 €	1 395 €
Incidence des coûts annuels*	4,5 %	2,4 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,5% avant déduction des coûts et de 4,0% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,45 % de la valeur de votre investissement par an.	145 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,34 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	34 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011291178/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011291178/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND OPPORTUNITIES EUROPE

Part M (C - EUR) Code ISIN : FR0010627869

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 15 novembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement comprend au minimum 60% d'actions cotées au sein de l'Union Européenne avec une capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros. Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement comprenant les quatre étapes suivantes : • la détermination des valeurs éligibles ; • la sélection de valeurs par typologie ; • l'analyse fondamentale ; et • la construction de portefeuille. La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des potentiels de redressement s'appuyant sur des moteurs propres à chacune d'elles (« self-help »), d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays membres de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 5 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	1298 €	1143 €
	Rendement annuel moyen	-87,0 %	-35,2 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	8048 €	8218 €
	Rendement annuel moyen	-19,5 %	-3,8 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	10281 €	12451 €
	Rendement annuel moyen	2,8 %	4,5 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	14314 €	15429 €
	Rendement annuel moyen	43,1 %	9,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	428 €	1 136 €
Incidence des coûts annuels*	4,3 %	2,0 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,5% avant déduction des coûts et de 4,5% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,98 % de la valeur de votre investissement par an.	98 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,34 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	34 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010627869/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010627869/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND OPPORTUNITIES EUROPE

Part N (C - EUR) Code ISIN : FR0010627851

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 15 novembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement comprend au minimum 60% d'actions cotées au sein de l'Union Européenne avec une capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros. Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement comprenant les quatre étapes suivantes : • la détermination des valeurs éligibles ; • la sélection de valeurs par typologie ; • l'analyse fondamentale ; et • la construction de portefeuille. La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des potentiels de redressement s'appuyant sur des moteurs propres à chacune d'elles (« self-help »), d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays membres de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Pour un investissement de : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	1322 €	1168 €
	Rendement annuel moyen	-86,8 %	-34,9 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7990 €	7833 €
	Rendement annuel moyen	-20,1 %	-4,8 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	10200 €	11860 €
	Rendement annuel moyen	2,0 %	3,5 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	14196 €	14699 €
	Rendement annuel moyen	42,0 %	8,0 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	499 €	1 696 €
Incidence des coûts annuels*	5,0 %	3,0 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,4% avant déduction des coûts et de 3,5% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,96 % de la valeur de votre investissement par an.	196 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,34 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	34 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010627851/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010627851/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND OPPORTUNITIES EUROPE

Part OA (D - EUR) Code ISIN : FR0013073806

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 15 novembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement comprend au minimum 60% d'actions cotées au sein de l'Union Européenne avec une capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros. Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement comprenant les quatre étapes suivantes : • la détermination des valeurs éligibles ; • la sélection de valeurs par typologie ; • l'analyse fondamentale ; et • la construction de portefeuille. La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des potentiels de redressement s'appuyant sur des moteurs propres à chacune d'elles (« self-help »), d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays membres de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Oxygène.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	1197 €	1043 €
	Rendement annuel moyen	-88,0 %	-36,4 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7950 €	7990 €
	Rendement annuel moyen	-20,5 %	-4,4 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	10155 €	12186 €
	Rendement annuel moyen	1,6 %	4,0 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	14157 €	15023 €
	Rendement annuel moyen	41,6 %	8,5 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	515 €	1 139 €
Incidence des coûts annuels*	5,2 %	2,1 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,1% avant déduction des coûts et de 4,0% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,34 % de la valeur de votre investissement par an.	34 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,34 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	34 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,51 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	51 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND OPPORTUNITIES EUROPE

Part OS (D - EUR) Code ISIN : FR001400J846

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 15 novembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement comprend au minimum 60% d'actions cotées au sein de l'Union Européenne avec une capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros. Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement comprenant les quatre étapes suivantes : • la détermination des valeurs éligibles ; • la sélection de valeurs par typologie ; • l'analyse fondamentale ; et • la construction de portefeuille. La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des potentiels de redressement s'appuyant sur des moteurs propres à chacune d'elles (« self-help »), d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays membres de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	1192 €	1028 €
	Rendement annuel moyen	-88,1 %	-36,6 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	8002 €	8394 €
	Rendement annuel moyen	-20,0 %	-3,4 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	10694 €	13758 €
	Rendement annuel moyen	6,9 %	6,6 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	14307 €	17748 €
	Rendement annuel moyen	43,1 %	12,2 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	465 €	868 €
Incidence des coûts annuels*	4,7 %	1,6 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,2% avant déduction des coûts et de 6,6% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,34 % de la valeur de votre investissement par an.	34 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,34 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	34 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

G FUND OPPORTUNITIES EUROPE

Part R (C - EUR) Code ISIN : FR0013279759

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 15 novembre 2023

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement comprend au minimum 60% d'actions cotées au sein de l'Union Européenne avec une capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros. Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement comprenant les quatre étapes suivantes : • la détermination des valeurs éligibles ; • la sélection de valeurs par typologie ; • l'analyse fondamentale ; et • la construction de portefeuille. La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des potentiels de redressement s'appuyant sur des moteurs propres à chacune d'elles (« self-help »), d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays membres de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 5 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	1297 €	1142 €
	Rendement annuel moyen	-87,0 %	-35,2 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7983 €	7780 €
	Rendement annuel moyen	-20,2 %	-4,9 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	10177 €	11818 €
	Rendement annuel moyen	1,8 %	3,4 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	14149 €	14563 €
	Rendement annuel moyen	41,5 %	7,8 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	493 €	1 518 €
Incidence des coûts annuels*	5,0 %	2,7 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,1% avant déduction des coûts et de 3,4% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,20 % de la valeur de votre investissement par an.	120 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,34 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	34 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,46 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	46 €
Période de détention recommandée		5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013279759/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013279759/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Dénomination du produit : G OPPORTUNITIES EUROPE FUND Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 62,6%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 41,14%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
04/2023 - 04/2024	Conseil à majorité d'indépendants (%)	88,39	100	60,1	100
04/2023 - 04/2024	Politique en matière des droits de l'homme (%)	100	100	90,52	100
04/2023 - 04/2024	Note ESG	82,01	100	60	100
04/2022 - 04/2023	Conseil à majorité d'indépendants (%)	86,19	100	59,44	100
04/2022 - 04/2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	96,76	100	88,18	100
04/2022 - 04/2023	Note ESG	77,29	97,01	60	100

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de

l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	41,14%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
25,71	0,00



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	52 304,27	174 253,88		
		Émissions de GES de niveau 2	2 678,03	8 323,26		
		Émissions de GES de niveau 3	334 835,09	909 020,55		
		Émissions totales de GES	395 981,26	1 091 597,84		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	3 915,63	3 205,59		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	3 352,27	3 094,35		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	17,35	16,08		
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	44,14	48			
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,51	0,66			
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,47	1,35		
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	524,56	573,70		
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1 498 743,15	32 788,97		

Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	25,71	25,50		
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,00	0,29		
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	7,07	6,11		
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	38,35	14,98		
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1,26

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	51,97



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/05/2023 au 30/04/2024

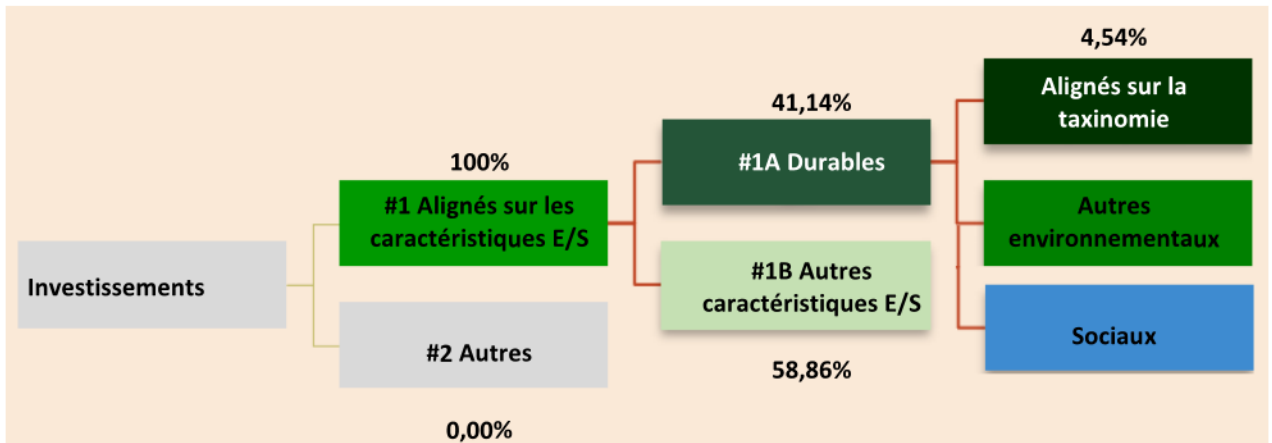
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TOTALENERGIES SE (XPAR)	Énergie	4.12%	France
SANOFI (XPAR)	Santé	4.12%	France
NOVARTIS AG-REG (XVTX)	Santé	4.04%	Suisse
GSK PLC (XLON)	Santé	3.56%	Royaume-Uni
AIRBUS SE (XPAR)	Industrie	3.31%	France
IBERDROLA SA (XMAD)	Services aux Collectivités	2.90%	Espagne
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV (XBRU)	Biens de Consommation de Base	2.70%	Belgique
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG (XETR)	Services de Communication	2.69%	Allemagne
BNP PARIBAS (XPAR)	Finance	2.44%	France
ORANGE (XPAR)	Services de Communication	2.38%	France
IMPERIAL BRANDS PLC (XLON)	Biens de Consommation de Base	2.34%	Royaume-Uni
SAFRAN SA (XPAR)	Industrie	2.32%	France
AXA SA (XPAR)	Finance	2.30%	France
NESTLE SA-REG (XVTX)	Biens de Consommation de Base	2.16%	Suisse
ENI SPA (MTAA)	Énergie	2.14%	Italie



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

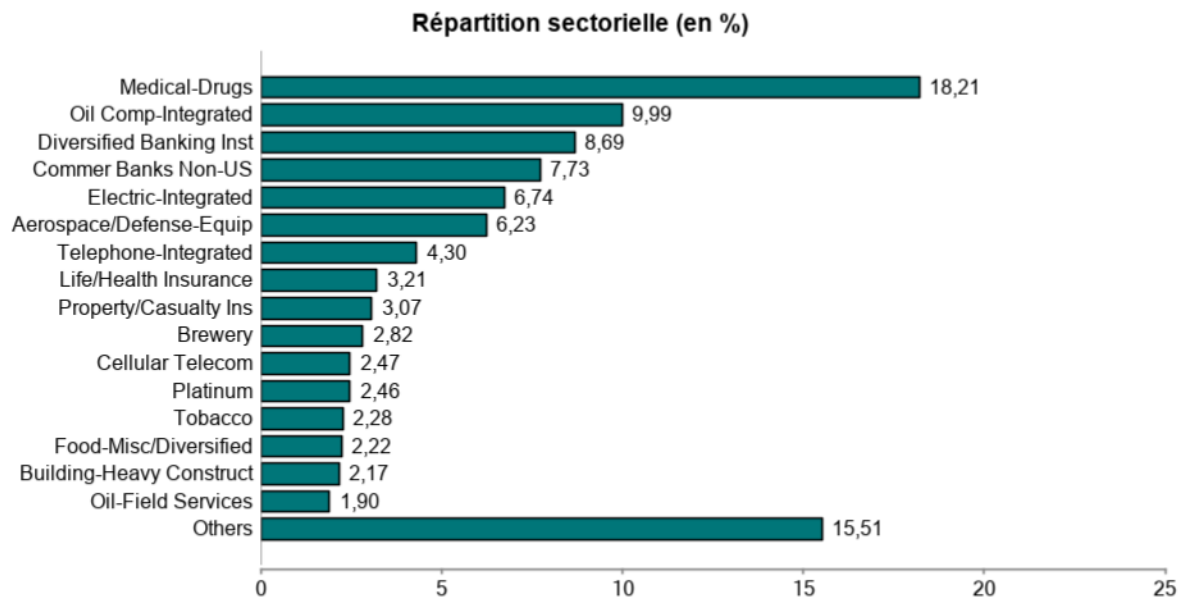
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

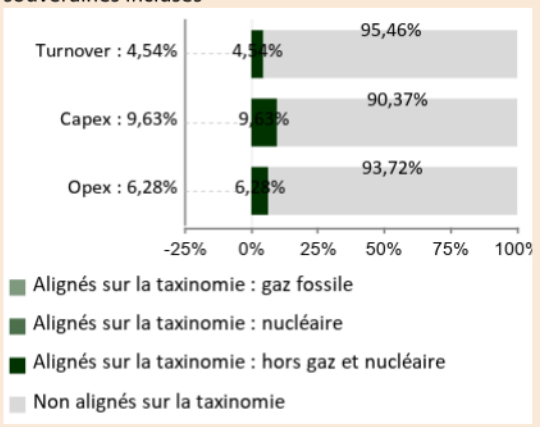
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

Oui
 Nucléaire **Gaz fossile**
 Non

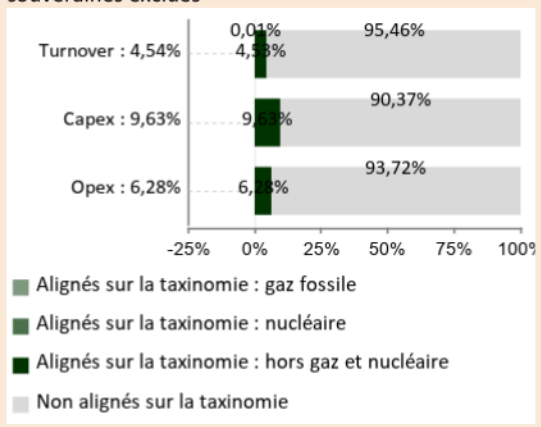
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	1,3%
---	-------------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	4,54%
2023	-



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	36,6%
---	-------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le fonds est classé article 8 et bénéficie du label ISR, démontrant ainsi son engagement en matière d'investissement responsable. Pendant toute la période de l'exercice, il a maintenu un score ESG global significativement supérieur à celui de son univers d'investissement. Les principaux indicateurs de performance ESG du fonds concernent l'indépendance des administrateurs et la politique en matière des droits de l'homme, sur lesquels le fonds a constamment obtenu de meilleurs résultats que l'univers. L'indépendance des administrateurs évalue la part du portefeuille investie dans des entreprises dont le conseil d'administration ou de surveillance est majoritairement composé de membres indépendants. La politique en matière des droits de l'homme mesure la proportion d'entreprises dans le portefeuille ayant mis en place des politiques formelles en faveur des droits de l'homme et de la promotion de la diversité. Le fonds a également suivi une politique d'exclusion par exemple en attendant pour investir dans RWE la sortie totale du groupe de la lignite malgré une analyse financière positive. De plus, il n'a effectué aucun investissement dans les valeurs répertoriées sur la liste des Grands Risques ESG, ainsi que celles présentes sur la liste d'exclusion liée à la politique charbon. En outre, le fonds a pris soin de ne pas investir dans des entreprises impliquées dans des activités liées aux armes controversées conformément à notre politique d'exclusion. Cette approche témoigne ainsi de son engagement à éviter les investissements à haut risque sur le plan environnemental, social et de gouvernance.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***
Non applicable
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***
Non applicable
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***
Non applicable
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***
Non applicable